



De l'Économie

QUESTIONS ÉCONOMIQUES CONTEMPORAINES #11

- LES PLACEMENTS FINANCIERS
- ANALYSE COMPORTEMENTALE ET STRATÉGIE
- PATRIMONIALE

Avec Philippe Narassiguin

Partie 2



De l'Économie

“

DEUXIEME PARTIE

QUELLE STRATÉGIE POUR SES PLACEMENTS FINANCIERS ?



Dès le plus jeune âge, il convient de mettre en œuvre un comportement d'épargne : livret jeune, livret A, LDDS, etc. Par la suite, on peut diversifier ses placements en fonction de ses revenus, les objectifs des uns et des autres pouvant être différent : portefeuille d'actions, assurance-vie en fonds euros ou en UC, épargne-retraite, PEA (Plan d'épargne actions).

*Les
Causeries*

IV - Se constituer un portefeuille d'actions



Il est possible de se constituer un portefeuille d'actions à partir de 5 000 euros ou 10 000 euros pour ceux qui ont plus de moyens. Se pose naturellement la question du choix des actions.

Il y a au départ quelques règles à respecter :

- La sélection de titres des sociétés ayant les plus fortes capitalisations boursières (marché liquide) que l'on appelle les « grandes valeurs ».
- Attendre une baisse significative du cours de ces titres pour acheter. On investit dans les grandes valeurs dans l'optique d'une stratégie défensive. Même dans l'hypothèse d'une forte baisse, les cours de ces titres progressent par la suite.
- Examiner les rendements de ces titres (les dividendes versés)
- Insérer dans son portefeuille des valeurs spéculatives
- Prendre conseil avec un spécialiste des valeurs mobilières
- S'abonner à un magazine ou lettre spécialisés dans la gestion de patrimoine

Au fur et à mesure, on commence à mieux gérer son portefeuille avec la personne responsable du portefeuille (banque, société de portefeuille). Pour les personnes disposant de comptes sur livrets dont les montants sont importants (Livret A, LDDS, etc.), il s'agit de faire un arbitrage.

V - Se constituer une assurance-vie



Dès que l'on commence à travailler, il est utile de se constituer une assurance-vie. Il existe deux formules en matière d'assurance-vie : l'investissement en fonds garanti euros et en unités de compte.

Caractéristiques des placements et arbitrage

- Le placement en assurance-vie en fonds euros garanti redevient très légèrement plus rentable avec la hausse des taux d'intérêt. Mais la valeur réelle des assurances-vie se dépréciera avec le niveau actuel du taux d'inflation.
- Pour dynamiser les portefeuilles en assurance-vie, il convient de privilégier les placements en unités de compte.
- Les placements en unités de compte (UC) dépendent des profils des investisseurs. Un certain nombre d'entre eux ont la possibilité d'accepter les risques de volatilité des titres, alors que d'autres ne le peuvent pas.

La sélection des assurances-vie en unités de compte

V - Se constituer une assurance-vie



Les titres et fonds de titres sont actuellement extrêmement diversifiés.

- Il y a les fonds en actions et obligations classiques représentant les grandes entreprises cotées en Bourse.
- Il est nécessaire d'intégrer dans son portefeuille une partie immobilière sous la forme de SCPI (immobilier papier). Par exemple, le tiers de son assurance-vie pourrait être constitué par des SCPI.
- On trouve de plus en plus des fonds dans des secteurs qualifiés « d'avenir ». Ils représentent parfois des jeunes entreprises ou des starts-up qui opèrent dans le domaine des énergies vertes, de la santé, des nouvelles technologies, etc. Il convient d'être particulièrement sélectif.

V - Se constituer une assurance-vie



Arbitrage

Les taux d'intérêt sur l'épargne ont été très faibles depuis de nombreuses années (livret A et LDDS : 0,5%). Si on atteint les plafonds de placement pour ces deux produits, on devrait réaffecter une partie de son épargne sur des SCPI.

Lorsque l'on achète des parts de SCPI, on effectue un investissement indirect dans l'immobilier. Les rendements moyens sont intéressants et sont compris entre 4,5% et 5,5%.

La part investie en fonds euros garantie doit rester majoritaire : de 50% à 60%, même si le montant de l'assurance-vie est important.



De l'Économie

“

CONCLUSION



CONCLUSION



1

Les placements qui doivent être privilégiés sont ceux de l'épargne « populaire » (Livret A, LDDS, Livret jeune, PEL, etc). Les versements doivent être réguliers et se faire sur une longue période.

2

Il convient également de préparer sa retraite dès que l'on entre dans le monde du travail ou que l'on a une activité rémunérée (PER, Assurance-vie).

3

La stratégie en matière immobilière peut être effectuée à travers les SCPI.

4

Les placements en or ne doivent pas être oubliés (or papier).